

## REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

*Samedi 9 décembre 2017, 10h30, Salon Nautique de Paris*

Relevé de décisions

Membres présents : Philippe DELACOUR, Gilles NICOLLE, Laurence GAUDEFROY, Peggy PIRON, Caroline DEBOUVRY, Pascal CHATENET, Eric CHARDIN, Annie COITOU, Yann DUFFAIT, Isabelle GARCIA, Virginie SOURTY, Vincent CAZCARRA

Membres excusés : Patrice MARTIN, Eric NERON, Hervé FRIOUD-CHATRIEUX, Dominique GASMI, Vanessa GUSMEROLI

Membres absents : François DEROCHE

Objets	Décisions
<b>Validation du PV de la réunion du 14 octobre 2017</b>	Validé à l'unanimité
<b>Charte éthique et de déontologie</b>	La Charte est adoptée à l'unanimité pour soumission à l'Assemblée Générale 2018
<b>Règlement financier</b>	Le règlement est adopté à l'unanimité
<b>Compétitions fédérales</b>	<p>Demande de Nicolas DELEAGE</p> <p>Le Conseil d'administration accède à la demande consistant en l'organisation d'une compétition ProAm qui tomberait le même week-end que celui des Championnats de France Relève suite à la demande de l'E&amp;A.</p>
<b>Organisation des Championnats de France</b>	<p>1- Organisation des Championnats de France Ski Nautique Open L'organisation est proposée au Ski Nautique de Muret Clément Ader du 20 au 22 juillet 2018.</p> <p>2- Organisation des Championnats de France Ski Nautique Relève L'organisation est attribuée à la Ligue Bourgogne Franche-Comté du 13 au 15 juillet 2018.</p> <p>3- Organisation des Championnats de France Wakeboard Câble L'organisation est attribuée au téléski EXO LeMuy du 22 au 24 juin 2018.</p>

	<p>4- Organisation des Championnats de France Wakeboard Bateau L'organisation est attribuée au Ski Club de la Péniche du 29 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2018.</p> <p>5- Organisation des Championnats de France Interligues L'organisation est proposée au club Touraine Ski Nautique du 21 au 23 septembre 2018.</p>
<b>Droits d'organisation des Championnats de France</b>	<p>Le Conseil d'Administration décide d'appliquer les droits d'organisation suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Championnats de France Vétérans : 1000€</li> <li>- Championnats de France Relève : 500€</li> <li>- Championnats de France Wakeboard Câble : 500€</li> <li>- Championnats de France Wakeboard Bateau : 500€</li> </ul>
<b>Droits d'inscription des participants aux Championnats de France</b>	<p>Le Conseil d'Administration décide d'appliquer les droits d'inscription suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Championnats de France Vétérans : 320€ dont 10% reviennent à la FFSNW</li> <li>- Championnats de France Wakeboard Bateau : 85€</li> </ul>
<b>Licences 2019-2020</b>	<p>Le Conseil d'Administration décide de proposer un projet de gamme au vote de l'Assemblée Générale.</p> <p>Ce projet se caractérise notamment par une simplification de la gamme pour une meilleure perception et opérationnalité.</p> <p>Le Conseil d'Administration valide également le fait de proposer un produit « titre de participation » pour lequel il donne mandat à l'administration fédérale afin de formuler les modalités de souscription de ces titres ainsi que le prix et la couverture d'assurance nécessaire.</p> <p>La proposition sera faite au Conseil d'Administration le 24 février 2018.</p>
<b>Gamme adhésions 2019-2020</b>	<p>Le Conseil d'Administration décide de proposer un projet de gamme au vote de l'Assemblée Générale.</p> <p>Ce projet au caractère incitatif est basé sur un tarif d'adhésion dégressif en fonction du nombre de licences.</p>
<b>Délégations des organes déconcentrés</b>	<p>Les Ligues dont la procédure de délégation est encore en cours sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ALPES PROV. C. D'AZUR CORSE</li> <li>- BOURGOGNE FRANCHE COMTE</li> <li>- BRETAGNE</li> <li>- CENTRE LOIRE</li> <li>- GRAND EST</li> <li>- NORMANDIE</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- NOUVELLE AQUITAINE</li> <li>- OCCITANIE</li> <li>- PAYS DE LOIRE</li> </ul> <p>Le Conseil d'Administration confirme la poursuite de la procédure.</p>
<b>Projet de structuration de la FFSNW</b>	Le Conseil d'Administration confirme la poursuite des travaux et donne mandat à l'administration fédérale pour recourir aux ressources dont elle estime avoir besoin.
<b>Championnats du Monde</b>	La répartition des 12 000€ à 50/50 FFSNW et Ligue IDF est approuvée à l'unanimité des Administrateurs.
<b>Création d'un Comité Départemental du 93</b>	La demande est approuvée à l'unanimité des Administrateurs.